EXPRESS POUR LA CALIFORNIE
D'ADAMS & Co.

[illegible], par la voie de Chagres et Isthme de Panama.

Nos expres pour la Californie partiront de New-York, par les steamers des 13 et 28 de chaque mois à 3 heures P. M., en charge d'un messager spécial et d'agents, et la voie pour le fret qui porte un [illegible] personnelle, toute particulière.

Le fret que l'on désire faire parvenir promptement, doit nous être envoyé, avec l'envoie deux jours avant le départ du steamer. Les petits colis et les lettres seront reçus jusqu'au jour précédent.

Tous les colis doivent être à l'épreuve de l'eau, et seront aux risques du propriétaire.

Aucun colis n'excédera 125 livres, on il paiera un prix extra.

Tout fret, colis, &c., doit être affranchi. Il ne sera fait aucune charge aux expéditeurs par nos expres pour expédition de douane ou certificat de [illegible].

BUREAUX.

16, 18 et	19, Wall street	New York.
	139, Main street	Hartford Ct.
	56, Main street	New Haven C
	80, Chesnut street	Philadelphie.
	106, Baltimore street	Baltimore
Pennsylvania Avenue		Washington.
	7, Fourteenth street	Richmond Va.
	24, Washington st.	Boston.
	79, Camp street	New-Orleans.

ADAMS & Co.

L'AGENCE DU SUD, DE WILEY, pour les ouvrages littéraires et les annonces, a été transportée du No 57, rue du Camp, au No 17, rue St Charles.

SOUSCRIPTIONS:

On reçoit les souscriptions pour n'importe quel journal ou publication périodique, qui se publie aux Etats-Unis ou en Europe.

ANNONCES:

On reçoit les annonces pour être insérées dans les principales gazettes de la Louisiane, du Mississipi et du Texas.

COLLECTIONS:

Les comptes des négociants et de loyer seront collectés avec promptitude.

25 sept—3m E. W. WILEY.

MARCHANDISES NOUVELLES.

P. W. WOODLIEF,

13, RUE DE CHARTRES.

REÇU RÉCEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, Union et Empire City, et par les paquebots de New York, Boston et du Havre, un assortiment de marchandises sèches de mode et de fantaisie [illegible] pour la quantité, qualité, variété et le bon goût, est offert en vente, en gros et en détail à ses nombreux clients à des prix réduits. L'assortiment consiste en partie en les articles suivants: [illegible]

[illegible]

Le P. W. Woodlief appelle particulièrement l'attention des commissionnaires et des habitants à son assortiment [illegible]

27 sept

Rue Royale, No. 132,

AU-DESSOUS DE L'HÔTEL ST LOUIS.

REOUVERTURE.

A. DERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de chapeaux de première qualité et des articles de mode [illegible]

Lagay et Lecanu,

RUE DE CHARTRES, 36,

HABILLEMENS D'ENFANTS.

Viennent de recevoir par le navire Emperor, du Havre, et par les steamers Empire, Union, Empire City et Georgia, de New-York: un grand assortiment d'habillements d'enfants [illegible]

L'assortiment consiste principalement en: [illegible]

Pour 5 ans à 8. [illegible]

Pour 9 ans à 12. [illegible]

Pour 13 ans à 16. [illegible]

— AUSSI —

[illegible]

LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres

Richard Aldigé et Cie.,

35, rue de Chartres, au premier.

[illegible]

Tapis, Toiles cirées, Rideaux, &c.

LES soussignés informent le public qu'ils ont en magasin un assortiment de choix, récemment reçu et digne d'être examiné.

Tapis velours, de bruxelles, anglais, [illegible]

Tapis de Bruxelles, [illegible]

60 pièces tapis de trois fils, convenables pour les magasins [illegible]

TOILES CIRÉES.

[illegible]

RIDEAUX.

Brocatelle riche 6/4, couleurs assorties.

Soies et franges, [illegible]

Corniches de fenêtres, riches et du meilleur goût.

Couvertures pour tables et pianos.

Couvertes de Marseille, 1re qualité.

Ornements, rideaux de fenêtres, cabinets, &c.

Notre assortiment est présentement ce qu'il y a de mieux [illegible]

CHITTENDEN & DAMERON, 28 Chartres

et 17, Douane

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du recorder de la Municipalité No 2,

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1851.

LE rôle d'assessment de cette Municipalité est maintenant exposé et prêt à être examiné et corrigé au bureau du secrétaire du Conseil, chambre No 12 (Municipal Hall). Il restera exposé conformément à la loi, pendant trente jours à partir de cette date.

JAS H. CALDWELL, recorder.

Le bureau est ouvert de neuf heures A. M. à trois heures P. M. 1 oct—1m

GRAINS POUR OISEAUX—15 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune.

GENIÈVRE de Hollande—20 pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co,

7 aout—1m 28, rue de la Douane

Ventes Judiciaires.

Tapis, Toile cirée, Nattes, &c.

Nous avons notre grand assortiment de tapis reçu par les derniers arrivages [illegible]

Tapis velours et Bruxelles extra [illegible], Nattes de Chine, [illegible]

A. BROUSSEAU & CO,

20 oct—1f 23 Chartres

AVIS—JOSEPH CLARK Sr. et James Stockton, exécuteurs testamentaires de feu Thomas Copping, prient ceux qui ont des réclamations contre la succession dudit J Copping de les présenter à J. Clark Sr, au bureau des Gardiens du Port, rue Levee, et ceux qui doivent à ladite succession de payer entre les mains dudit J. Clark, au même lieu.

JOSEPH CLARK,

JAS. STOCKTON.

Succession de Thomas N Boslan.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Eleonora Kennedy, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

A. J. VILLERE, Dep. Greffier.

James Donlon vs John Heavey—No 6,747.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, cinquième Justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, vendredi, 31 octobre 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr,

20 oct—3en10 Constable

John Boyle vs. Veuve Bailey.—No 6,717.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade No 27, vendredi, 31 octobre 1851, à midi,

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Sr.,

20 oct—3(en10) Constable.

Decret et Langlade vs J. A. Romer Junior, fi fa vs J. A. Romer, Senior.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,474—En vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un ordre [illegible] à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai mercredi 22 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre, situé à l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, au pied américain, sur 118 pieds de profondeur, avec toutes les améliorations qui sont dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans

20 sept—20.30 oct10.20

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4095—J. Feytel vs Aug. Lacoste—En vertu d'un writ d'Alias fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 1er novembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un lot de terre situé dans la Troisième Municipalité de cette ville, désigné sous le No six, sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer, daté du 24 octobre 1834, annexé à un acte passé pardevant Hug. Pedesclaux, notaire public, en date du 9 janvier 1835, mesurant, au pied américain, 26 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 107 pieds de profondeur, compris entre les rues Casacalvo, Enghien, Grands Hommes et Poètes—ensemble avec une maison basse en bois élevée sur le dit lot de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, payable au moment de l'adjudication.

JOHN L. LEWIS,

30 sept—oct10,20,30 Shérif de la paroisse d'Orl

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 6141—Vasin Biou vs. Samuel Hermann Junior, et alias—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de juillet 1851, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai mardi, 11 de novembre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication des esclaves suivants, savoir:

SARAH, négresse âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière;

MARIE, mulâtresse âgée d'environ 40 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse;

JACK, griffe âgé d'environ 45 ans;

JACOB, griffe âgé d'environ 37 ans;

PIERRE, mulâtre âgé d'environ 25 ans.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant John Claiborne, notaire public.

JOHN L. LEWIS,

10oct—10,20,30,nov10. Shérif de la paroisse d'Orl

Charles Petery vs. Kenner.—No 6020.

A Poupart vs. Kenner—No 6051.

VENTE, par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, samedi [illegible] heures, sur les [illegible], à l'Arcade, [illegible] rue Magasin, entre les rues Gravier et Natchez, tous les droits, titres et intérêts du dit Kenner dans le nègre esclave Tom, âgé d'environ 57 ans.

Saisi pour satisfaire l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

E N STRINGER,

29 sept—3en10 Constable

Philip Willmann vs. ses créanciers.

PREMIERE Cour de District—No 3840—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable qu'une session de ses biens a été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'ils sont requis d'assister [illegible] à l'étude de John E Holland, notaire public [illegible] 12 novembre 1851, à dix heures [illegible] délibérer sur les affaires de l'insolvable [illegible] M. Reynolds, avocat [illegible]

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, ce 6 octobre 1851.

LOUIS SERE,

9 oct—3en10 Dépt Greffier.

Succession de Vve N. Jourdan.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jules Benit, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

LOUIS SERE,

Dépôt Greffier.

John Louis Soilée vs. L C. Michon—No 6351.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, mardi 21 octobre 1851, à midi, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27:

Deux instruments daguérréotype avec appareil—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr,

10 oct—3en10 Constable

Succession de J. B. Morales.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par [illegible] de la succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. J. VILLERE,

Député Greffier

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu John Peabody sont requis de présenter leurs réclamations sous un délai de dix jours à M. Z [illegible], avocat de l'administrateur, à son bureau No 50, rue St Pierre, au premier. 8oct—10f

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 9 octobre 185—Conseil de la Municipalité No Un. Séance de lundi, 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire, après dix jours d'avis, est autorisé à vendre au rabais, le contrat pour la fourniture de barres de fer nécessaires pour les ponts de cette Municipalité.

Signé Jn GENOIS, Recorder

Approuvé, le 9 octobre 1851.

Signé A D CROSSMAN, Maire

Pour copie conforme, H BIER, Commis

Mairie de la Nlle-Orléans,

Le 9 octobre 1851.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le lundi 20 du courant, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais, le contrat pour la fourniture des barres de fer nécessaires pour les ponts de la Municipalité No Un.

Le tout conformément aux plans et spécifications qui seront fournis par le voyer. Les noms des cautions devront être donnés par écrit au moment de l'adjudication.

11 oct A D CROSSMAN, Maire

MAIRIE de la Nouvelle-Orléans, le 9 octobre 1851.—Conseil de la Municipalité No Un—Séance du lundi, 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire est prié de donner avis public qu'il vendra au rabais le contrat pour poser des poêles dans les écoles publiques et dans les bureaux des officiers de cette Municipalité, conformément aux spécifications du voyer.

[Signé:] Jn GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 9 octobre 1851.

[Signé] A. D. CROSSMANN, Maire.

Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 9 octobre 1851.

EN VERTU de la résolution qui précède, avis est par le présent donné, que le lundi 20 du courant, je vendrai au rabais, à midi précis, à mon bureau, le contrat pour poser des poêles dans les écoles publiques et dans les bureaux des officiers de la Municipalité No Un, conformément aux spécifications du voyer.

Les noms des cautions seront donnés par écrit, au moment de l'adjudication.

11 oct A. D. CROSSMAN, Maire

MAIRIE de la Nouvelle Orléans, le 9 octobre 1851.—Conseil de la Municipalité No Un.—Séance du 6 octobre 1851.

Résolu que le Maire est prié de donner avis public qu'il vendra au rabais le contrat pour la fourniture du charbon de Pittsburg, nécessaire pour les écoles publiques et les différents bureaux des officiers de cette Municipalité.

(Signé:) Jn GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 9 octobre 1851.

(Signé) A. D CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

Le 9 octobre 1851.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que lundi 20 du courant, je vendrai au rabais, à mon bureau, le contrat pour la fourniture du charbon de Pittsburg nécessaire pour les écoles publiques et les différents bureaux des officiers de la Municipalité No Un.

La quantité, ainsi que l'époque des livraisons du dit charbon devant être conformes aux spécifications du voyer.

Les noms des cautions seront donnés par écrit au moment de l'adjudication.

11 oct A D CROSSMAN, Maire

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 8 octobre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Un, à sa séance du 6 octobre 1851.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu dans le second District de ladite Municipalité, le lundi 20 du courant, pour élire un alderman pour représenter ce District au Conseil de la Municipalité No Un, en remplacement de Wm Laughlin, décédé, et dont le terme n'était pas expiré.

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M., et se fermeront à 6 heures P. M. L'élection aura lieu à la maison de Pompe "Compagnie No 12," rue Bienville, entre Franklin et Basin, sous la surveillance des personnes suivantes, savoir:

Inspecteurs:—Pat. Shields, John Davis; Richard Richardson—Greffiers:—John E. White, L Dillon.

9oct A. D. CROSSMAN, Maire

FIL en Pelotes d'Alexander—Un lot de ce fil en pelotes pour le marché mexicain, dans les magasins de la douane, et à vendre par

WILLIAMSON, ZABATIN & GRATIAA,

7oct 30½, Poydras

[illegible] DE L'ANNIVERSAIRE [illegible] 1851.

[illegible]

Paroisse d'Orléans.

3me district Représentatif—Thomas Askew, Collecteur.

3ème district Représentatif—A W Seates, Collecteur.

4ème district Représentatif—Thomas McKeon, Collecteur.

5ème district Représentatif—J B Dionis, Collecteur.

7ème district Représentatif—A. Lusto, collecteur

9me District Représentatif—J. Aguilard, collecteur.

Paroisse Sabine—R A Sibley, Collecteur.

" Catahoula—D M Frichard, shérif.

" Avoyelles—G P Voorhies, shérif.

" St Tammany—Jh Evans, shérif.

" Est Feliciana—S R Kent, Collecteur,

" Tensas—Jno H Armat, shérif.

" Ouest Feliciana—S H Lurty, Shérif.

" Ste Hélène—J K Gorman, Shérif.

" Livingston—Sam Patterson, Shérif.

" Ouest Baton Rouge—J V Duralde, Shérif

" Jefferson—H Rareshide, Collecteur.

" Concordia—J J Course, Shérif.

" Rapides—Chas. B Leckie, Shérif.

" Caddo—M. Watson, shérif.

LOUIS BORDELON,

23 sept—30 Auditeur

Maison et Magasin à louer.

La maison et le magasin No 100, rue Royale, près de l'encoignure Conti. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser rue du Canal No 140. 17oct

A LOUER pour le premier novembre prochain, une maison de cinq chambres avec cabinets, galeries, balcon, cour, cuisine, buanderie, cuve, waterworks, située rue des Marais, entre Douane et Canal. S'adresser à

A DUBUCH,

14 oct 77 rue St-Louis

A LOUER—Le haut du magasin occupé par MM Rillieux & Reggio, avec remise, écurie, et toutes les dépendances qui s'y trouvent. Possession en sera donnée au premier novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, 238, rue Bourbon. 15oct—15f

A LOUER—Deux belles maisons en briques à deux étages, ayant une grande cour et arrière bâtisses, en bon ordre, situées rue St Louis, No 147.

THS J. ELDER & Co,

15 oct—4 109, rue Tchoupitoulas

A LOUER pour le premier novembre, le premier du magasin No 36, rue de Chartres, près celle de la Douane.

16oct—5j LAGAY & LECANU.

A LOUER, au premier novembre prochain, le magasin situé rue Royale No 154.

AUSSI—Deux magasins en briques à trois étages situés à l'encoignure Gallatin et Hospital. S'adresser à ELF SHIFF & Co,

7oct—3f p s Rue de la Commune NO 129

A LOUER—Une grande maison, No 4, rue de la Paix, cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard. S'adresser à P. CUSACH,

9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au 1er novembre prochain, le magasin en briques à deux étages, situé rue de la Vieille-Levée, No 33, entre Bienville et Douane. S'adresser aux soussignés

RICHARD ALDIGE & Co,

4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Conde et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs bâtisses dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré. S'adresser à LABORDE & XIQUES,

13oct 3, Front Levée

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Douane, aussi: le premier étage de la maison No 15, rue Royale, entre Douane et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 22, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, entre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 13oct

A LOUER.

Deux maisons situées rue Conde, entre Hôpital et Quartier, tout à fait convenables pour une famille. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

DOMINIQUE LANATA,

13 oct 9 et 10 rue Jefferson

A LOUER

UNE MAISON de maître avec jardin sur le devant, située rue des Français, entre les rues St-Avide et St-Jean-Baptiste—Aussi une maison même rue, près de l'encoignure St-Avide, montée pour épicerie.

S'adresser à EUG ROCHEREAU & CO,

29 sept 17—19, rue St-Louis

Magasin à louer.

Le beau magasin en briques à quatre étages, situé à l'encoignure Lafayette et Foucher. S'adresser à

J W STANTON & CO,

3 oct Enc Magasins et Lafayette.

MAGASIN A LOUER.

Le nouveau No 29 rue de Chartres, occupé par C Redon, comme magasin de bijouterie et de fantaisie. Possession en sera donnée le 1er novembre. 3 oct

Maisons et Magasins à louer

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.

Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Conde et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisines, trois chambres à domestiques, hydrants, &c., convertible pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer [illegible] $50 par mois.

Aussi—Un magasin avec entresol, rue de l'Esplanade près Conde.

S'adresser à EDWARD BARNETT,

16sept—1f 21, rue Conti.

BUREAU A LOUER—Le second étage de la maison, située au No 91, rue du Camp, actuellement occupé par MM. Fellows & [illegible]

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN,

12 sept 17, rue du Canal.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 3, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à LEOPOLD JEANNET

12 sept 22, rue St-Louis

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille-Levée No 76, consistant en un magasin et logements au-dessus, cour, cuisine, &c.

S'adresser à G M LUCAS,

15sep 30, Bienville

A LOUER—Une maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Conde. Cette maison, récemment en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agréments d'une belle résidence.

S'adresser à G. M. LUCAS,

11 sept 30, rue Bienville

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 15, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co.

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No 53, s'adresser à

JUAN Y DE EGANA,

30 sep 47 rue Bienville

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée

20 mai

McBEAN, WILLARD & Co.

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 350, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas au comptant.

5sept—tf

E. L. BERNARD,

DEPOT DE CHARBON,

Encoignure Levée et Clouet,

Les ordres laissés au dépôt ou au numéro 22, Passage de la Bourse, seront promptement remplis. 23sept—6m,2fpo

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez E Conery, No 5, Front Nouvelle Levée, chez J Carr Jr., No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.

6 sept—3m W A HAYDOCK.

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:

160 barriques vin rouge bon ordinaire;

40 barils vin blanc Haut Sauterne;

100 caisses vin blanc do;

150 do caisses cerises à l'eau de vie; à vendre par G M LUCAS,

16 sept 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille:

130 barriques vin rouge Tergasse;

100 paniers huile de James Piagniol de 12 bouteilles;

100 paniers huile do de 12 demi bouteilles, à vendre par G M LUCAS,

18 sept 30, rue Bienville

COGNAC—122 futailles cognac A Bonniot & Co., 24 futailles eau-de-vie "Vignerons unis," 19 do do Coniée et Martin,"

Dans les magasins de la Douane et à vendre par

H NOEL & GUIRAUD

11 oct 103, rue Royale

EN débarquement du navire Hamlet, de Bordeaux,

10 caisses abricots à l'eau-de-vie,

10 do prunes do,

30 do fruits assortis do.

A vendre par H NOEL & GUIRAUD,

14 oct 103, Royale

1500 Demie boites sardines à l'huile;

900 quarts do do do;

500 boites do do do;

100 demi boites cèpes à l'huile;

100 caisses absinthe;

3 pipes jus de cerises;

30 barriques ochre jaune, à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co,

7 aout—1m 28, rue de la Douane

CIGARES de la Havane—100,000 Cigares de qualités supérieures, en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par

J. M. CABALLERO,

9 oct 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:

80 barriques vin marque Montferrand, à vendre par F ROUMIEU,

19 sep rue St Louis entre Chartres et Lev

SUCRE DE LA HAVANE— 300 caisses brun jaune et blanc, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

16 oct 30, Vieille Levée

CIGARES—357 000 cigares de la Havane, en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

16 oct 30, Vieille Levée

EN débarquement du brick Morocco, capitaine Paresich, de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Estèphe;

25 do do Macon;

60 barils vin blanc Haut Sauterne;

40 barriques do do;

900 caisses vin rouge Pauillac et St Estèphe;

60 do vin blanc Haut Sauterne;

18 barils vinaigre blanc;

100 caisses de 12 bouteilles vides chaque;

2 balles bouchons à damejeannes;

12 do do pointus, ronds, &c, à vendre par

B. TALAMON,

14oct 184 et 186, rue Royale

EN débarquement du Hamlet, de Bordeaux:

26 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;

50 caisses abricots à l'eau de vie, nouv. récolte;

15 barriques vin rouge vieux Ch. St Citran;

30 do do St Emilion;

45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par

B TALAMON,

14oct 184 & 186, rue Royale

A VENDRE pour cause de départ—Un café bien connu situé encoignure Orléans et Bourbon, tenu sous le nom de J. Courbt. Dans le café il y a un bon billard. Pour le prix s'adresser à

20 sept—1m J. COURBT.

CANDIDATS.

AUDITEUR DES COMPTES:

LOUIS BORDELON.

SHERIFS:

JAMES? PERRET,

MANDEVILLE MARIGNY.

CORONER:

ROBERT SPEDDEN.

JUGE DE PAIX:

3ME JUSTICE DE PAIX—PAUL PECQUET.

—W. F. WAGNER.

4ME JUSTICE DE PAIX—ALEX. DERBES.

—JOHN S. BARON.

CONSTABLES:

3ME JUSTICE DE PAIX—E. N. STRINGER.

—ALF. BAYHI.

—Jos U. CHEVALIER

—JOHN P. WALDEN

—HENRY C FOSTER

4ME JUSTICE DE PAIX—FRANCIS MOUNEY

—P A CHARBONNET

—G. MEYNIER.

5ME JUSTICE DE PAIX—MIG. HERNANDEZ.

ASSESSEURS:

FRANCIS TURNER,

GERM. PLESSY,

J. A. BELLANGER,

J. M. GRASS,

M. A. E. TREME,

ARMAND PELLERIN,

LUCIEN DUBUC,

VICTOR DEJOUX.

COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT:

PREMIERE MUNIC.—J. B. DIONIS,

—HENRY PEYCHAUD,

—MARCELIN ESNARD,

—S VIOSCA.

SECONDE MUNIC.—A. W. SCATES.

POUR ASSESSEUR.

GM. PLESSY, assesseur actuel du 7e District, et ayant exercé en cette qualité pendant nombre d'années, à la satisfaction de toutes les parties intéressées, s'annonce comme candidat à la prochaine élection, il compte sur le support de tous ceux qui sentent qu'il est de leur intérêt d'accorder plutôt leur suffrage à un candidat déjà éprouvé qu'à celui qui en est encore à faire ses preuves. 2oct

Benefice de l'Association Charitable des Pompiers.

UN GRAND FEU D'ARTIFICE sera tiré sur la Place Lafayette, le 15 novembre prochain, par G. Catoir, au bénéfice de cette association. Une magnifique pièce représentant le CELEBRE PALAIS DE CHRISTAL sera exhibée.

Afin de faciliter tout le monde à assister à cette représentation, ainsi que pour le mettre à même de venir en aide à cette œuvre de charité, les billets d'admission ne seront que de 50 cents. On pourra s'en procurer dans les principaux magasins de musique et de librairie de cette ville, dans tous les bureaux et journaux et chez les soussignés membres du comité.

Henry Bier, président, au bureau du Maire.

Samuel Risk, secrétaire, F. T., hôtel municipal, 2de municipalité.

E. S. Bercier, trésorier, 91, Tchoupitoulas.

G. W. Hubbell, secrétaire, 25, Magasins.

J. M. Intyre, 11, Chartres.

E. J. McGovern Commercial Queen Hotel.

Julius Pulda, 73, Port.

J. R. Gibney, 20, Mandeville.

F. Gruber, bureau du Surveilleur à la Douane.

18 oct

EN débarquement du brick Marco, venant de Bordeaux:

40 caisses cerises à l'eau de vie;

10 caisses abricots;

A vendre par PAUL LACROIX.

9 oct 13 rue Toulouse

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arnaud, Jacques,	Moutain, Pierre Gustave
Barbier, Alphonse,	Mi art, les époux,
Bourian,	Monnier, les héritiers,
Beckmann, née Duval,	Meridier, Mme Vve,
Bariel, Celestin,	Monnot, Lucien,
Brignolle,	Morg, docteur en méd,
Bauer, Jean Nicolas,	Peyronneau, Antoine,
Crozo, François,	Puis, Regis Burch,
Chauvin, Jacques,	Periez,
Cossatt, Rosalie Mlle,	Philippe, Joseph,
Chevalier, Adolphe,	Pezzot, Mme Vve,
Courrège,	Rome, Jean Vital,
Dubois, Hippolite,	Rimbaud,
Duplex, Yves Louis,	Renould Hyacinthe,
Dapuy, Philibert,	Saint Ramond,
Desparte, Charles,	Sibadey, Jean,
Grandmont, H,	Fargez, Chs Alphonse,
Gérard Hubert,	[illegible] cuisinier,
Givaudan, née Petrelli,	Salles, François,
Godfrin, Charles,	[Pharmacien,
Jehel Renoy, Mme Vve,	Thomas, J B,
Lemonnier Frédéric,	Tardy,
Legoillon, Frédéric,	Vachier, Pierre Prosper,
Le Rouge, Auguste,	Vecher, Pierre Adrien,
Louys, Catherine, Mlle,	Vernet, Bertrand,
Margouret,	

née Buisserre,

A BOISSIERE, agent des assurances maritimes de Paris et du Havre, pour le règlement à l'amiable des avaries.

S'adresser au consulat de France.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 104, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 16 oct

$30 de Récompense.

PARTIE marronne le 12 au soir, la mulâtresse MARGUERITE, âgée d'environ 25 à 28 ans, de taille moyenne, parlant exclusivement l'anglais, et n'ayant plus qu'une incisive à la mâchoire supérieure. Elle emmène avec elle sa fille Julia, âgée de sept ans, parlant anglais et français, ayant les cheveux très blonds et un peu crêpus. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera chez M. G. BOYER, No 148, rue Conti.

20sept

DEUX CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron le mardi 5 août dernier, le mulâtre ROBERT REID, teint clair, âgé de 30 à 35 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, [illegible] il porte des favoris [illegible] les yeux [illegible]

Aussi le même jour, l'esclave MALIA, âgée d'environ 35 ans, très noire, [illegible] de petite taille, de constitution délicate, ayant les dents très blanches et de grands yeux; elle parait être timide lorsqu'on lui parle. Deux cents piastres seront données pour l'arrestation de ces esclaves ou cent piastres pour la capture de l'un d'eux. Ils sont soupçonnés [illegible].

F. FABRE & Co,

14 oct W R NOECUM.

GRAND EMPRUNT DE L'ETAT ELECTORAL DE HESSE,

de 6,725,000 piastres.

CET emprunt est garanti par le gouvernement et contracté par la maison de Banque de MM A. Von Rothschild & Sons, de Francfort sur M.

Les prix suivants [illegible]:

14 de 40,000 piastres

[illegible]

Le plus faible est de $55.

Le prochain tirage aura lieu positivement le 1er décembre 1851.

Le prix du billet est comme suit:

[illegible]

Les remises peuvent être faites en lettres de banques, banknotes ou traites sur l'Europe, &c. Chaque détenteur de billet recevra, sans frais, le prospectus avec les détails, et après le tirage de la liste [illegible] des numéros heureux. Les prix seront payés en espèces, à Francfort sur le Mein, Paris, Londres, New York et la Nouvelle-Orléans.

S'adresser immédiatement à Moriz Stiebel Sons, banquiers et marchands, Francfort sur le Mein, Allemagne, ou à Stiebel & Co, marchands, 32, Nicholas Lane, Lombard Street, Londres.

P. S.—Les remises qui arriveront trop tard seront renvoyées à l'expéditeur, ou elles seront mises au prochain tirage.

N. B.—L'argent et les lettres seront reçues au bureau de l'Abeille. 2Qaout—3aout15nov

AVIS.

Bureau du Collecteur des Taxes sur Cabarets, Cafés, Groceries, Billards, &c, Première Municipalité.

LES propriétaires des susdits établissements sont pour la dernière fois notifiés d'avoir à régler leur compte avant le 15 courant, car après cette époque le soussigné sera, d'après les ordres, forcé de remettre tous les comptes au contrôleur pour être poursuivis. V. LABATUT,

10 oct—15 Collecteur.

TABLEAU D'ASSESSEMENT.

PREMIERE MUNICIPALITE.

BUREAU DU RECORDER,

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851

AVIS est par le présent donné que les rôles des 4me, 5me et 6me districts représentatifs, formant les rôles d'assessment de cette municipalité, sont maintenant exposés et prêts à être corrigés, de 9 heures A M à 2 P M au bureau du Recorder, pendant trente jours, à partir de cette date, conformément à la loi. Jh GENOIS,

7 oct Recorder de la première municipalité

VIN EN CAISSE—100 caisses vin Margaux Médoc en déchargement du brick Ægir, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,

16 oct 31, Vieille Levée

VINAIGRE EN CAISSES—105 caisses vinaigre double clarifié, en, déchargement du brick Ægir de Bordeaux, à vendre par

J & J TARDOS,

16 oct 31, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—9 barriques vin fin, en déchargement du brick Ægir, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,

16 oct 31, Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—150 caisses cerises en déchargement du brick Hamlet, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,

16 oct 31, Vieille Levée

AVIS—Nous ne prenons aucun voyage de dray que sur notre écrit. J & J TARDOS,

16 oct 31, Vieille Levée

FAIENCE — 66 paniers faïence convenables pour le marché mexicain, dans le magasin de la Douane, en vente chez

BERNARD TURPIN,

16 oct—6f 30, Vieille Levée

FUSILS DE CHASSE—3 caisses fusils de chasse, reçues par le navire Lyman, à vendre par

16 oct BERNARD TURPIN, encanteur.

COUVERTS EN FER BATTU—4 caisses couverts en fer battu "A la clef," à vendre par

BERNARD TURPIN,

18 oct 20, Vieille Levée

GOMME ARABIQUE—5 caisses gomme arabique, à vendre par BERNARD TURPIN,

18 oct 20, Vieille Levée

SALSEPAREILLE—8 balles salsepareille, pour clore une facture, à vendre par

BERNARD TURPIN,

18 oct 20, Vieille Levée

RUBANS — 15 cartons rubans, moirés brochés Nos 12 et 16, à vendre par

BERNARD TURPIN,

18 oct 20, Vieille Levée

FAIENCE ANGLAISE—30 paniers bien assortis, pour le marché, à vendre à l'arrivée du navire Shirley, venant de Liverpool, par

BERNARD TURPIN,

18 oct 30, Vieille Levée

CAPSULES AMORCES—4 caisses contenant chacune 500 milliers amorces cannelées feudues en 1/4, 1/5, 1/10 de boites, en vente chez

BERNARD TURPIN,

15oct—6f No 20, Vieille Levée

SUCRE en pain et concassé—45 barils sucre concassé superfin raffiné;

2 boucauts sucre en pain superfin raffiné; en vente chez BERNARD TURPIN,

15oct—6f 20, Vieille Levée

PAPIER à lettre et à écolier—28 caisses papier à lettre et à écolier; en vente chez

BERNARD TURPIN,

15oct—6f 30, Vieille Levée

EN débarquement du navire Ægira, venant de Bordeaux:

20 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Chille Petit;

25 quarts pipes cognac Cocq père & fils 1846;

4 do do do Henry 1840.

A vendre par A COUTIN & RANSON

15 oct 13, rue Bienville

BOUTEILLES VIDES—300 paniers bouteilles vides de 24 onces, à vendre par

A. COUTIN & RANSON,

16 oct 13, rue Bienville

VIN ROUGE—25 demi barriques vin rouge, Haut Talence, de la marque Ve Boyrumès, à vendre par A. COUTIN & RANSON,

15 oct 13, rue Bienville

MAIRIE DE LA Nlle ORLEANS,

11 octobre 1851.

CONSEIL GENERAL

DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Séance de jeudi, 9 octobre 1851.

Résolu, que pour l'élection qui doit être tenue le 1er lundi de novembre prochain, les polls seront établis aux lieux suivants et placés sous la surveillance des commissaires et greffiers dont les noms suivent:

Résolu que le maire soit invité à faire publier la désignation des polls et les noms des commissaires et greffiers d'élection.

Municipalité No 1.

3ème Precinct—A la pension de M. Hayes, rue Conti, vis à vis l'hôtel de la rue Conti. Commissaires—MM E Solomon, A Fauser, Newton Richards. Greffiers—MM. J M Wagner, Oscar Lanaud.

[illegible]

Municipalité No 2.

[illegible]

Troisième Municipalité.

[illegible]

L. SURGI, président,

Approuvé le 11 octobre 1851.

A. D. CROSSMAN, maire.

Pour copie conforme.

L. St CERAN, commis.

PROCLAMATION SUPPLEMENTAIRE.

PAR JOSEPH WALKER,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que des vacances sont survenues dans les places de greffiers de district, dans et pour les paroisses suivantes, savoir: Caldwell, Livingston, et St Bernard, et que l'opinion de l'avocat général est, que lesdites vacances doivent être remplies à l'élection générale qui aura lieu en novembre prochain;

En conséquence et conformément à la lite opinion de l'avocat général, j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation supplémentaire, notifiant les électeurs qualifiés de chacune des susdites paroisses de Caldwell, Livingston et St Bernard, et commandant aux shérifs, commissaires d'élection, et tous les autres officiers que cela concerne, d'avoir à tenir lesdites élections, pour remplir les susdites vacances, aux mêmes lieu et heure et de la même manière que pour les autres officiers à élire et qui sont énumérés dans ma proclamation générale en date du 4 août 1851.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 2d jour (L S) de septembre A D 1851, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante seizième.

JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur,

CHARLES GAYARRE

4 sept Secrétaire d'Etat

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

F. FABRE & Co, No 29, rue des Magasins, appellent l'attention à leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE manufacturés par leur maison, 81, William St., New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Nos amis sont priés de venir examiner notre stock. F FABRE & Co. 14oct

CHEMISES—CHEMISES.

Un magnifique assortiment de Chemises en laine et coton, nouvellement reçu et à vendre par

14oct F FABRE & Co, 29, rue des Magasins.

CRAVATTES—CRAVATTES.

Un grand assortiment de Cravattes de soie et satin, noires et de fantaisie, dans le dernier genre, d'importation récente et directe de Paris, à vendre par F FABRE & Co,

14oct 29, rue des Magasins

Habillements pour Enfants et Jeunes Gens.

LES soussignés reçoivent maintenant un assortiment de choix d'habillements de jeunes gens et d'enfants, supérieur à tout ce qui est offert sur ce marché, manufacturé exprès pour cette ville par leur maison, 81, William St, New York, et offert en vente à des prix réduits. F FABRE & Co,

14oct 29, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de différentes marques et qualités, à vendre par LABORDE & XIQUES,

13oct 3, Front Levée, entre Canal et Commune

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par

B VALLS, 37, Commune.

A VENDRE, en débarquement du navire Gaul "Le Ge rg", capt. Martinez, venant de Bordeaux,

274 caisses vin rouge bon ordinaire;

8 barils vin blanc [illegible]

LOREILLA & CO.,

18 oct Enc. Royale et Bourbon

[illegible] A L'ENCAN.

[illegible]

Conditions à la vente. 20oct

Vente par catalogue de Marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 21 octobre, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

145 colis et lots de marchandises de saison, consistant en mousseline de laine, barège en couleurs unies, merinos, Orléans et alpaca en couleurs, mouchoirs cachemire, soieries noires et en couleurs unies, à dessin et moirées, rubans satin assortis, mouchoirs soie, rouge, blanc et fantaisie mouchoirs batiste; bas; indiennes bleues, noires et fantaisie; chemises coton et laine, cotonnade française, tweed, mousselines soie extra, coton blanc et écru, ollo denim, Kersey, osnaburgs, coutil &c, &c

Conditions libérales à la vente.

Les acheteurs pourront examiner les marchandises et obtenir les catalogues de bonne heure le jour de la vente. 20oct

Marchandises avariées.

PAR F H PETITPAIN.

MARDI, 21 octobre, il sera vendu à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, pour compte de qui il appartiendra:

3 caisses indiennes jaunes à rideaux, légèrement avariées.

Conditions à la vente 20oct

Voilures, Cordages et cuivre du brick Ohio.

PAR J L CARMAN.

MERCREDI 22 courant, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encan, vis à vis le ferry de la 3me municipalité, à Algiers, pour le compte de qui il appartiendra, sous l'inspection des gardiens du port:

La carcasse du brick Ohio, doublé en cuivre, avec ses bas-mâts, beauprés, focs, &c.

AUSSI,

Ancres, chaînes, amarres, cordages, approvisionnements et cuivres.

Conditions à la vente. 20oct

B. TATOUT & CO.,

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:

Bas bla ce anglais, noirs et gris mêlés;

Bas blanc et couleurs assortis pour fillette;

Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau

Bretelles pour homme et enfant, de toute description;

Gants soie couleurs, noirs et filoselle;

Lacets, agrafes et galons assortis;

Fil paterné noir, bleu, écru et soie à coudre;

Boucles à pantalon et épingles à cheveux;

Boutons os, nacre et agathe,

Peignes à nœud et démeloirs buffle et façon;

Dés à coudre et anneaux à rideaux;

Chapelets et médailles or et argent;

Aiguilles Warrin et Epingles de tous les Nos.;

Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer,

Parfumeries assorties, telles que savon, huile et cosmétique;

Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;

Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;

Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café,

40 caisses eventails [illegible], et une infinité d'autres articles, &c, &c 21av

Marchandises Sèches

Bottes, Souliers et Chapeaux,

ENCOIGNURE MAGASINS ET COMMUNE, Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continuent à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches AMÉRICAINES et EUROPEENNES, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de MARCHANDISES SECHES comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;

COTON de Lowell 8/4, 4/4,

COTON blanc et écru 3/4, 7/8 4/4.

LINSEYS et JEANS du Kentucky do de Glascow;

LINSEYS à carreaux pour domestiques,

FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte;

COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;

MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour nègresses;

SATINETS bleu, noir et mêlé;

CALICOS, guingham, soies et bareges français;

CALICOT mérinos, ALPACAS et bombazines, anglais;

BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;

BAS et chaussettes allemands;

MOUSSELINES et BASES, à carreaux, blanche, en couleur et à dessin;

TOILE D'IRLANDE,

BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, &c;

PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russett,

Pour cabanes et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,

En peau de veau et kip, de bœuf, pour habitations, pêcheurs, etc.

Brodequins,

En cuir paletté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants, très convenables pour ce marché.

Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.

16 oct NORTH BROTHERS

B. DOURS,

HORLOGER,

Ayant transporté son atelier et ses marchandises dans un grand des MM D T Little & Co, au No 64, rue de Chartres, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, &c, et à des prix modérés, et garantira les ouvrages qui lui seront confiés.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de montres Suisses et Anglaises, ainsi que toutes espèces d'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 16oct

Toiles, Mouchoirs Linon, &c.

REÇU par les derniers arrivages un grand assortiment varié d'étoffes en fil, consistant en toiles 7/8 et 4/4, en pièces et demi pièces, mouchoirs linon 7/8 et 5/8, batiste Union et en fil, nappes et serviettes en fil unies, nappes et serviettes, damassées et à bordures, essuie-mains, crash et Huckaback 8 et 10/4, damassés et en fil, Union Huckaback diapré de Russie, toile à drap écrue et blanche, platille Union et fil, bretagne, colonquille, creas, toile d'habitant, toile à drap de Russie, Osnaburg, Burlaps, Croquillas, coutils Union et fil, à vendre par

16oct McDOWELL, MILLS & CO, 96, Gravier.

REÇU récemment—Un assortiment complet de marchandises sèches de saison, consistant en partie—

Drap en couleur pour dames, étoffes caméléon, dessin, et de brocart riche, châles en soie, à carreaux, mousseline de laine imprimée, alpaca à carreaux et uni, cachemire indienne riche, indiennes riches—Aussi—Un petit assortiment de serges de soie et de Louisine pour habits et vestes, &c, à vendre par McDOWELL, MILLS & CO,

16 oct 96, Gravier

DIVERS EN MAGASIN—

300 caisses absinthe La Noilly Fils & Co,

40 caisses Kirsch do do

50 caisses vin Muscat Frontignan.

100 caisses savon de Palme petite barre,

200 caisses vin rouge bon ordinaire,

150 paniers huile olive Planiol,

150 caisses eau de fleurs d'oranger;

10 estagnons do do;

6 estagnons eau de roses;

10 balles bouchons régulière fins;

5 balles do pointus fins;

23 caisses savon de Marseilles, à vendre par

ANT GIRAUD,

17 oct 46, Vieille Levée.

CHANDELLES—250 caisses de l'Etoile;

75 1/2 do do

175 8/4 do blanc baleine, à vendre par CONVERSE & CO, 17 oct

FARINE de maïs et concassé—25 barils et sacs de un boisseau chaque.

17oct CONVERSE & CO.

ON demande un bon ouvrier ferblantier rue de la Douane No 85. Il est utile qu'il parle français.

11oct DELAMARE.

DELCROIX,

MAGASIN DE PAPIER PEINT,

RUE CHARTRES, No 106,

Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les navires Minerva, Emperor et Gertrude, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS de toutes les qualités et dessins, tels que PAPIERS GLACÉS et SATINÉS unis—du ORNEMENTS—de PAYSAGES—de MARBRÉS—de à FLEURS—du GRANIT pour ameublement et BORDURES de tous les genres.

Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX,

16oct 106, rue de Chartres

60 caisses vin Chateau Margaux;

25 do do Haut Brion;

20 do do St-Estèphe;

10 do do St Julien;

8 do do St Lamberry;

18 do do Pontet Causus;

25 barriques vin rouge;

50 do vin très supérieur, Pauillac, St Julien, Verzière, Margaux, Haut Biron, St-Emilion, &c., à vendre par

H NOEL & GUIRAUD,

14 oct 103, rue Royale

Aux Habitans et Marchands Commissionnaires.

2500 PAIRES chaussures de Russette, toutes grandeurs;

1500 do bottes pour la boue do;

50 doux chapeaux en laine blanc et noir;

150 do do toile cirée;

300 do casquettes pour hommes et enfants;

A vendre à bon marché par

FROST & CO,

14 oct 10, Magasins

50 Caisses vin muscat;

25 do olives et câpres;

25 caisses vin blanc Chateau Yquem;

100 do do Haut Sauterne;

117 do absinthe Pernod;

73 do do Yersin & Lecoultre;

45 do kirsch do do

60 do do Pernod fils.

Dans les magasins de la douane, à vendre par

H NOEL & GUIRAUD,

16oct 103 rue Royale

VEUX CIRES—1 caisse contenant 27 et 1/2 douzaines veaux cirés, reçue par le navire Minerva, du Havre, et à vendre par

H NOEL & GUIRAUD,

14oct 103, Royale

CIGARES—300 caisses cigares Ugues, Taylor, De Lora, Shakespear, Imperiale et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,

14oct 103, Royale

BAY WATER—8 barriques en débarquement du navire Povington, à vendre par

J J HART & CO,

15 oct 78, Tchoupitoulas

GINGEMBRE CONSERVE — [illegible] en débarquement du navire [illegible], à vendre par J J HART & CO,

15 oct 78, Tchoupitoulas

[illegible] DE PIPE—[illegible], à vendre par J J HART & CO,

15 oct 78, Tchoupitoulas

DIVERS—[illegible]

J J HART & CO,

78, rue Tchoupitoulas

VENTES [illegible]

PAR F. E. TREME.

Succession de Elias Forbes.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 septembre 1851, il sera vendu le lundi, 20 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé au Faubourg Clouet de cette ville, désigné par le No 9, compris entre les rues Amour, Bons Enfans, Clouet et Louisa, d'après un plan [illegible] dressé par Pouilhenau, le 31 décembre 1841, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 1, au livre des plans, No 3. Le dit lot de terre ayant, mesure française, 60 pieds de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 360 pieds, entre lignes parallèles; ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et en cas de non paiement, devant porter un intérêt à raison de huit pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19 sep—19 et 3m, 10 et 20oct

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

No. 20, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente:

Lundis et Mercredis.

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS.

Avances d'argent sur dépôt de marchandises.

6oct—6m Nlle-Orléans, 6 octobre 1851.

C. YALE Jr & Co,

27, RUE DES MAGASINS, 27,

MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIES.

SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES,

Dentelles, Broderies Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co,

No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18 sept—4m

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre:

48 caisses contenant 4,800 demi boites sardines;

2 do do 400 quarts do do;

5 do do 500 demi do petits pois;

De la maison de Louis Levesque, à Nantes, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,

3 oct 17 et 19, rue St-Louis

MADERE—London particular très vieux,

Arrac de Batavia do du;

Whiskey d'Irlande do du;

Eau de vie de pêche do du;

Rum de la Jamaïque do du;

A vendre par NADAUD DU TREIL,

27 sept rue St-Louis

VINS DU RHIN en caisses;

Do Johannesberg (1834);

Do Marcobrunner (1834);

Do Schwarzberg (1844);

Do Scharlachberg (1842);

A vendre par NADAUD DU TREIL,

27 sept rue St-Louis

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 28avril—1an

EN magasin et à vendre par le soussigné:

30 caisses absinthe suisse directe importation marque de Y & L, et E Pernod,

40 do kirsch do du;

150 paniers guignolet;

50 caisses eau verte;

70 do eau de Dantzick.

25 do crème de thé;

100 do bitter et peppermint;

350 do liqueurs assorties fines;

200 do do do surfines;

200 do do do superfines;

150 do do do extra fines,

90 do curaçao petits et grands modèles;

250 do maraschino do do do;

250 do absinthe de diverses marques,

150 do kirsch do do;

50 do fruits à l'eau de vie;

200 do vin ordinaire;

300 paniers anisette fine;

375 do do surfine;

400 do do superfine;

150 do do extra fine;

40 barils whiskey Bourbon et Monongahela

70 barriques vin rouge, pour famille,

25 barriques vin rouge ordinaire; anisette, bitter, peppermint, curaçao, maraschino, etc, etc, pouvant être vendus par barils.

F ROUMIEU,

16 sep rue St Louis entre Chartres et Levée

VIN DE ROUSSILLON—50 barriques, en magasin et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

SARDINES A L'HUILE—500 quarts de boites de la marque Goulou, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St Louis

GRAISSE—200 barils et 200 barillets graisse, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

CHANDELLES de L'ETOILE—600 caisses de 4, et 6 à la liv. différentes marques, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—300 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, 100 do, en magasin et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses prunes et abricots, à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

12 aout 13 et 15, rue St-Louis

AU MAGASIN VERT,

Encoignure Chartres et Conti.

Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, un nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New York.

Cet assortiment se compose de parfumerie assortie, rubans nouveaux, bretelles, broches et communes, broderies, [illegible] porte-monnaie, [illegible]

N. B.—50 douz. plumes de Nos 8 à 22.

5 douz couteaux de table [illegible]

CHASSANIOL & BOULENGER

ECOLE D'ECRITURE, ET DE TENUE DE LIVRES, DE COLBEAR, 56 Canal, (établie en 1832.)

Ouverte de 9 heures A M à 9 P. M.

Classes pour dames, messieurs et enfants, où leurs écritures sont enseignées à [illegible]. Les anciens élèves seront admis gratuitement.

N. B.—Il y a peu de grandes maisons de commerce ou de banques où l'on ne rencontre quelques-uns de nos anciens élèves—Excellentes plumes d'acier à vendre. RUFUS COLBEAR,

21 sept—1m 56, rue du Canal

TH. MOREAU.

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Gertrude, du Havre, un assortiment se composant de 250 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris; chemises devant toile, chemises coton, chemises fantaisies de couleur, Monte-Christo couleur, chemises couleurs, [illegible]

150 douzaines chaussettes blanches et écrues de [illegible]

25 douzaines gilets et caleçons coton blanc et écru pour l'été.

Pantalons toile fine assortis de tailles,

Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames.

Grand choix d'éventails riches et ordinaires;

Forte partie de rubans unis et façonnés, audessous du cours;

Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour baine;

Velours noirs et couleurs pour bracelets;

Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine;

Eau de Cologne double à $1 le gallon;

Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savons de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti

MAGASIN DE SELLERIE

DE

Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasin, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article de ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, peaux de sangliers, outils de sellier et autres articles—Rue du Canal, No 15.

19aout—ab ANDREW G. BULL & Co.

F. T. BOURNOS,

ET

C. C. LYON,

Chirurgiens Dentistes,

No. 195, Rue Bienville,

3oc—3m Entre Remparts et Bourgogne

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

EN débarquement du navire Minerva, du Havre:

1 caisse dentelle soie;

2 do mousseline laine noire et couleur;

2 do cachemire d'Ecosse couleurs assorties;

1 do alepine;

1 do gants soie et cachemire pour dames et hommes;

2 do bretelles pour enfans;

2 do chaussettes fantaisie pour enfans;

1 do do écrus pour hommes;

2 do affrafes Nos 1 à 5;

5 do mouchoirs poche;

7 balles cotonnade française.

7 caisses listados fil et coton.

Aussi quelques caisses de fusils doubles, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,

17 sep 91 rue des Magasins

CHAPEAUX, Casquettes, &c—1000 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, casimir mexicain, laine, &c., à vendre par FROST & Co,

14 oct 10, rue des Magasins

BOTTES, Souliers, Brodequins—1500 caisses en débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. Les habitants trouveront les plus bas prix des brodequins de Russet,

FROST & Co,

14 oct 10, rue des Magasins

VINS—50 caisses vin blanc de Frontignan;

20 barriques vin rouge chateau Tournac;

20 do do chateau Notre Dame, en déchargement du navire Ægir, venant de Bordeaux et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

16 oct 13 et 15, rue St-Louis

CONSERVES [illegible]

[illegible]

HENRY VALETON,

20, St-Louis.

VENTES DE CE JOUR.

Grande vente de linge fait, Chemises, Bottes, Souliers, Brodequins Chapeaux, &c. &c.

PAR J. B. BLACHE & CO.

LUNDI 20 courant, à 10 heures du matin il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

80 caisses bottes, souliers et brodequins;

12 do chapeaux soie, Union et Moleskin.

A 11 heures—Au premier.

200 lots de linge fait comme suit:

Surtouts, paletots et sacs en couvertures, draps pilot gris et noir et cachemirette, habits et redingotes de drap noir, gilets ronds pour nègres, pantalons de casimir noir et couleur, de satinet et de coton nadi; gilets satin et soie, cachemire, casimir, drap et valencia; chemises blanches et en couleurs; chemises de flanelle rouge et blanche, mérinos et coton, caleçons, bretelles, cravattes de soie, &c, &c. 18oct

Vente de beaux tapis.

Sans Réserve.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu lundi 20 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres

9 tapis en velours français très grande 22 X 24

8 do français d'Aubusson moyenne grandeur.

6 jeux de tapis en velours "Wilton" dessins nouveaux.

20 pièces tapis assortis "Ingrain" de 30 à 40 yardes.

L'attention de ceux qui tiennent maison est appelée à cette vente. 18 oct

Premier chargement de Fruits de Malaga, par le brick espagnol Industrie.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI 20 octobre 1851, à 4 heures, sera vendu à l'encan, sur la levée, vis à vis la rue d'Espagne, 3me municipalité, le chargement du brick Industrie, directement de Malaga, savoir:

50 barils vin Malaga doux;

40 do do do sec;

10 do piment doux;

30 sacs pois chiches;

800 cordes ail;

50 boites figues;

30 do do

2375 caisses raisins secs MR;

1080 demi caisses do do do

510 quarts do do do

479 barils raisins;

52 do anchois et thon;

500 caisses citrons.

Conditions à la vente. 20oct

Eaux de Vie, Vins, Huile, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI lundi, 20 octobre 1851, à 10 heures et demie, sera vendu à l'encan, à son magasin No 20, Vieille Levée:

12 bar vin Bordeaux; 20 c. cerises à l'eau de vie;

140 caisses liqueurs assorties—30 quarts eau de vie;

20 hu idèmes do—150 caisses vin de Bordeaux,

30 barils eau de vie de New-York—30 do genièvre de New-York;

20 fromages de Gruyère—6 pipes genièvre de Hollande;

Thés, cigares, huile, saumons, papier, &c, &c.

Aussi:

83 barils anisette de Mahorca. 20 oc

Vente sans réserve, de 400 caisses de TABAC

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI 20 courant, à 11 heures A. M il sera vendu pour clore une consignation au No 29, rue Gravier:

400 caisses et barils par 5 et 8 liv. Tabac de Virginie, consistant principalement en marques de choix.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant—audessus de $300 soixante jours—au-dessus de $500 quatre-vingt dix jours, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 18oct

VENTES A L'ENCAN.

Vente de groceries par catalogue.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 21 octobre 1851, à dix heures du matin, sera vendu à l'encan, SANS RESERVE au magasin No 5, Front Levée, un assortiment choisi de groceries, vins et liqueurs, composé de vins de vin, vins, genièvre, whisky, cerises et fruits, absinthe, anisette, liqueurs assorties marasquin, Curaçao, vins du Rhin, guignolet savon, chandelles, cornichons, conf. ures, épices, sucre en pains, concassé et brut, café, thé impérial, poudre à canon et [illegible], tabac, cigares, plomb de chasse, huile d'olive et à brûler, cordes, [illegible], bouchons, morue, maquereaux, ficelle, baquets, clous etc etc etc

Les vins du Rhin ci-dessus sont de qualité supérieure et l'attention des connaisseurs y est particulièrement appelée.

Cette vente est faite pour cause de liquidation et sera positive. Les conditions seront libérales. Les catalogues seront prêts un jour avant la vente.

17 oct

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au-dessus de toute contestation. Son efficacité est connue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, du teint, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des rougeurs de la peau. [illegible] savon à la [illegible] d'un [illegible].

La POUDRE SUBTILE de Gouraud pour faire tomber le poil, sur n'importe quelle partie du corps, est recommandée également.

Le Restaurateur de la chevelure [illegible] de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints hâlés, rouges et trop brun en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent véritables que chez son unique agent

G. FABRE.

Magasin de nouveautés, No 2, rue St Charles, près le Verandah. 8oct—3m

MARCHANDISES SECHES

RILLIEUX & REGGIO,

238, RUE BOURBON,

ONT reçu par le navire Emperor, les marchandises suivantes, qu'ils ouvriront aujourd'hui, 15 courant, savoir:

Mantelets, écharpes, [illegible] dentelles, châles cachemire, [illegible]

[illegible]

Cold cream et crème de concombres par once, pommade, crème de Perse, savons ovales, savons amandes amères, crème d'amandes, vinaigre de Bully, eau de Cologne, &c, &c, &c.

RILLIEUX & REGGIO,

18oct 238, Bourbon.

HABILLEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

H. HUARD, No 69, rue de la Commune,

REÇU par les navires Westminster, Marathon et le steamer Georgia, un assortiment complet de marchandises confectionnées, consistant en:

Habits de toilette, drap noir français superfin;

Redingotes drap superfin noir bleu, brun et olive

Paletots, sacs et boulevards en drap, casimir et tweed, assortiment très varié,

Surtouts de toutes nuances, parfaitement doublés,

Pantalons satin, laine, casimir et drap noir.

Do de fantaisie, dessins nouveaux,

Gilets satin, drap, soie, cachemire simples et croisés,

Manteaux Gants, cravattes, malles, valises, parapluies &c. &c

Les articles ci-dessus énumérés, sortis des meilleures manufactures de New-York, sont parfaitement garantis. Un mon parti [illegible] ayant été porté à la façon ainsi qu'à la coupe [illegible] entièrement français, [illegible]

Navire Marathon.

Reçu par le susdit navire, un grand assortiment de chemises très bien faites. Aussi un bel assortiment de chemises de dessous et de caleçons de mérinos laine et coton, de tous les numéros.

H. HUARD,

13 oct No 69, rue de la Commune

AVIS.

DEVANT prochainement faire paraître un Roman (illustré) sous le titre de ROBERT DE BRANCHEMIEVRE, écrit dans un genre tout à fait nouveau, le soussigné prévient ses amis et les personnes qui voudraient se procurer, à meilleur marché que le prix fixé pour chaque exemplaire, cet ouvrage imprimé sous bien des rapports, dont il est impossible d'en donner une juste idée en peu de mots, et que comme pour en faire la définition il faudrait un chapitre de plusieurs pages, je crois pouvoir dire aux amateurs qu'il s'intéressera à voir comment les caractères produisent des effets merveilleux, qu'au sujet de ce livre, des listes de souscriptions sont ouvertes.

Les dessins qui été exécutés avec goût, esprit et délicatesse, par l'un de nos meilleurs artistes, M A. Boulet. La partie lithographique a été confiée à ces deux excellents lithographes, MM G Toti & X. Magny, dont le public a bien des fois eu l'occasion d'apprécier le beau talent.

10oct—1nov CHARLES LEMAITRE.

LYCEE FRANKLIN.

(Franklin High School, encoignure Royale et Hôpital.

ON se propose dans ce Lycée: 1o. La culture de l'esprit et du cœur; 2o. Les soins du corps. On joint donc à l'étude des lettres et des sciences profanes, celle de la Religion, première base de toute éducation; on tâche surtout d'en inspirer aux élèves le goût et l'amour, et de les disposer à en remplir pour le premier fois l'acte le plus solennel. On a soin de partager les instructions religieuses en trois cours, pour les mieux proportionner à l'intelligence de chaque âge. Quant aux objets qui font la matière de l'enseignement proprement dit, ce sont tous ceux qui entrent naturellement dans un cours complet d'éducation. Toutes les classes sont faites par un corps de maîtres experts, recommandables par leurs bonnes mœurs, leurs lumières et une longue expérience de leur profession. [illegible]

[illegible]

CORNEILLE [illegible] A. COUTIN & RANSON,

15 oct 13, rue Bienville

VEAUX CIRES—[illegible] veaux cirés, en magasin, et à vendre par

A. COUTIN & RANSON,

15 oct 13, rue Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mme Joséphine Delormande, femme de C. Lacoste.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Bureau No 37, rue Toulouse

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 octobre de cette année, il sera vendu le mardi 25 de novembre prochain, à la salle de vente du White Hall, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, à midi précis, les esclaves et propriété ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

Esclaves.

1o—CELESTINE, négresse âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse, repasseuse et couturière;

2o—SUZANNE, mulâtresse âgée d'environ 18 ans, couturière et domestique de maison;

3o—LOUISE, négresse âgée d'environ trente ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

4o—HENRIETTE, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse et repasseuse, [illegible]

5o—THEODULE, nègre de [illegible] d'Henriette, apprenti maçon;

6o—ALFRED, nègre de treize ans, domestique de maison, enfant d'Henriette;

7o—MARIA, négresse de trente-deux ans, un peu cuisinière et blanchisseuse; et ses trois enfants, Anna, petite négresse de neuf ans; Jim, négrillon de sept ans, et William, de deux ans;

8o—LUCY, négresse de vingt ans, enfant de Maria, domestique de maison et gardienne d'enfants;

9o—MARY, mulâtresse âgée d'environ quarante ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière;

10o—JANE, griffonne âgée d'environ vingt ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, et son enfant nommé ERNEST, petit mulâtre âgé de quatre mois.

11o—CAROLINE, négresse de trente cinq ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet;

12—ROSINE, griffonne de dix huit ans, fille de Caroline, un peu cuisinière.

13o—ALEXIS, nègre âgé d'environ seize ans, enfant de Caroline, cocher, bon sujet.

14o—SALOMON, nègre de soixante ans, adonné à la boisson, ayant une fistule.

15o—PHILIPPE, nègre âgé de quarante ans, sourd et adonné à la boisson;

16o—AMOS, nègre de quarante ans, scieur de long, bon chauffeur.

17o—VOLTAIRE, mulâtre âgé de trente ans, calfat;

18o—JIM, nègre âgé de trente-deux ans, bon sujet;

19o—ROBERTSON, nègre de soixante ans, ayant une maladie de cœur incurable.

Immeuble.

20o—Un lot de terre situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, faisant partie d'une habitation située en cette paroisse, à environ un mille et demi au-dessous de cette ville, désigné par le No six, sur un plan dressé par Benjamin Buisson, le quinze mars 1834, déposé en l'étude d'[illegible] alors notaire, en cette ville; le dit lot mesurant trente arpent de face au fleuve, sur quarante arpent de profondeur, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison principale, cuisine, cabanes à nègres, écurie, remise et autres dépendances.

Conditions—Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets par coupons et endossés à la satisfaction des parties intéressées, pour la propriété foncière, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets par coupons et endossés comme ci-dessus; la propriété devant être assurée jusqu'à parfait paiement, et la police d'assurance transférée à qui de droit; le tout devant porter intérêt comme clause pénale seulement, à raison de huit pour cent l'an, en cas de non paiement à échéance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par Philippe Lacoste, notaire public.

20oct—[illegible]

Bottes, Brodequins, Souliers et Chapeaux.

PAR R B SYKES, Encanteur.

MERCREDI, 22 courant, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 51, rue des Magasins, second étage,

175 caisses bottes, brodequins, souliers; bottes en peau de veau, marin, bottes de chasse et de pêche, brodequins en veau, veau-marin et Russett, brodequins pour dames, guêtres do, bottines, pantoufles et souliers, et bottes et brodequins d'enfants

25 caisses chapeaux diverses qualités. 20 oct

Groceries pour clore une société.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 22 octobre 1851, à dix heures, il sera vendu à l'encan, sans réserve, au No 66, rue de la Nouvelle Levée, tout le contenu d'une grocerie, consistant en thé, café, chandelles, sucre, amidon, tabac, cigares, clous, fer, ferblanc, confitures, conserves, huile d'olive et à brûler, macaroni, vermicelle, baquets peints, eau de vie, genièvre, rhum, whiskey, vins, etc.

Conditions à la vente 20 oct

PAR R. B SYKES.

Indiennes nouveau genre; coton blanc et écru

MARDI 21 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 51, au second étage.

27 caisses d'indienne nouveau genre;

10 do coton blanc,

30 balles do écru,

10 caisses parapluies;

Conditions à la vente. 18oct

Meubles, Installation de café, Billard, Liqueurs etc. etc.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

MARDI, 21 octobre 1851, il sera vendu à quatre heures de l'après midi, vis-à-vis la Bourse No 6, [illegible], sans réserve,

L'installation d'un café, un billard et toute l'installation d'un [illegible] bois de lits et matelas, [illegible]

Conditions au moment de la vente. 18 oct

MEUBLES—MEUBLES.

PAR F FERNANDEZ & WHITING.

MARDI prochain 21 du courant, à 10 heures A M, il sera vendu par autorisation, entre les rues Race et Robin, 2e municipalité, les meubles d'une famille, consistant en beaux meubles en acajou, tels que sofas, chaises, tables, lits, bureaux, armoires, secrétaire, figures de gravures, [illegible], tapis, rideaux, ustensiles de cuisine, &c., &c. Aussi, une jolie bibliothèque et une collection de tableaux

Succession de T. Osra

PAR P. B. TAYLOR & TOURNE.

MERCREDI 29 oct. à 10 heures [illegible] rue de Chartres, il sera vendu à l'encan [illegible]

[illegible]

STEAMERS DU PACIFIQUE—PORTANT LA MALLE.

La seule ligne directe.

Pour la Californie et l'Oregon. —(Par la voie de la Havane et de Chagres.—Prix réduit.—Le Nouveau steamer EMPIRE CITY sous le commandement du capitaine John Tanner. Ce navire a une double machine, et partira le 25 octobre à huit heures du matin. Il se rendra aux steamers du Pacifique partant de Panama à l'arrivée des malles et des passagers.

Prix du Passage:

Nouvelle-Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35

Chagres à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125.

Pour passage ou fret, s'adresser à

ARMSTRONG HARRIS & Co, Agents,

16oct 44, rue des Magasins

STEAMERS DE LA MALLE DES E.-U.

Pour New-York, directement par la Havane.

(prix réduits)—Le superbe navire à vapeur de 3 mâts, EMPIRE CITY commandé par le capt. J Tanner, partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles du gouvernement, samedi 25 oct., à 8 heures, A M précises.

Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a à son bord un chirurgien. Les espèces seulement sont prises comme fret pour la Havane. Aucune [illegible] signé après le départ du steamer. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 95, rue des Magasins, à

JAMES R. JENNINGS, Agent.

STEAMERS DE LA LIGNE ENTRE NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double moteur, UNION, (capt. Dorry et [illegible], capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Couzzard, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans à trois heures de l'après-midi de New York, et à neuf heures du matin de la Nouvelle-Orléans. Pour l'accommodation du public, les propriétaires de ces steamers ont décidé que les départs auraient lieu comme suit pendant la balance de l'année. Partant de New York tous les onze jours, et de la Nlle Orléans tous les douze jours.

Départ de New York		De la Nouvelle Orléans	
Union,	octobre 24	W Scott,	octobre 27
W Scott,	novembre 3	Union,	novembre 7
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 18
W Scott,	novembre 24	Union,	novembre 28
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 9
W Scott,	décembre 19	Union,	décembre 18
Union,	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle Orléans, à neuf heures du matin.

Le fret par ces steamers a été réduit à trente cents le pied.

Ces navires ont été construits à grands frais et avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le confort, et sont sous les rapports des steamers de 1re classe.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit:

Pour le steamer Union à

SPOFFORD, TILESTON & Co, 45, South St.

Pour le steamer Winfield Scott, à

DAVIS BROOKS & Co, 62, Broad St.

A la Nlle Orléans, à BABCOCK & FENNELS,

12aout 93, Commune

Pour DONALDSON, et tous les points intermédiaires—Le steamboat paquebot régulier, CADDO, capitaine John Dimitry, ayant été acheté expressément pour faire ces voyages, partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis et jeudis, à dix heures du matin, et à son retour quittera Donaldsonville tous les mardis et vendredis, à six heures du matin.

Le Caddo prendra du fret et des passagers pour toutes les habitations de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

MARTIN GORDON Jr,

ou à ROMAN & KENYON,

6oct—30 et CHARLES DERBANE, agent

Pour la Bayou Lafourche et tous les points intermédiaires—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Cate, ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Bayou, la côte et la Nouvelle-Orléans, ce qui en garantira la ponctualité pour les planteurs, les chargeurs et les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.

Pour la Havane—Le beau bateau de première classe ADAMS GRAY, capitaine Schmidt, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à

JOSEPH MITCHEL,

18 oct 24 rue Poydras

Pour Bordeaux—Le navire américain GLASBORNE, ayant tout son chargement engagé, partira positivement samedi 25 octobre 1851. Pour passage seulement, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à

DOMINIQUE LANAMA,

13 oct 9 et 10, rue Jefferson

Pour le Havre—Le paquebot régulier et fin voilier EMPEROR, capitaine Pédrick, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour le fret, s'adresser à H V BAXTER,

79 Commune

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements de chambre et pour passagers d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue [illegible] Première Municipalité.

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et fin voilier MONMOUTH, capitaine Torry, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou au 24 rue [illegible] ou à H V BAXTER, 79 Commune

7 oct GUEDONNET & Co. 10 Camp

Pour Bordeaux—Le navire du voilier, magnifique régulier, HUMPHREYS, capitaine [illegible], est maintenant en charge pour le port [illegible] H V BAXTER,

[illegible]

POUR TAMPICO.

La belle goëlette [illegible] NES, capitaine [illegible]. Pour fret ou passage ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou [illegible] 1e municipalité à

DELVAILLE & [illegible]

24 Vieille Levée